**LES PROTOCOLES AU CABINET**

Nous avons mis et nous mettrons tout en œuvre pour assurer la sécurité des patients et celle des membres de l’équipe du cabinet.

La Haute Autorité de Santé sous couvert de la Direction Générale de la Santé nous a fait parvenir par l’intermédiaire du Conseil National de l’Ordre des Chirurgiens-dentistes, les recommandations applicables à notre profession.

Nous avons appliqué les recommandations qui peuvent être synthétisées :

* + Le cabinet a été totalement nettoyé et désinfecté avec des produits norme NF 14476 (virucide, bactéricide, fongicide).
  + Le cabinet a été réorganisé pour respecter la distanciation sociale et les gestes barrière.
  + Nous avons échelonné les rendez-vous sur 6 jours pour permettre de suivre tous les patients et de réaliser parfaitement les soins et les étapes d’asepsie/désinfection entre chaque patient.
  + Le traitement de l’air préconisé a été « up gradé » par l’adjonction des systèmes d’épuration et de filtration équipés de filtres HEPA
  + Nos protocoles de soin sont conformes aux recommandations (tenues vestimentaires, EPI, produits …)
  + Le nettoyage et la désinfection des salles de soin et des locaux après les soins ont été adaptés aux nouvelles normes.
  + Le traitement des déchets par la DASRI a été modifié selon les normes.
  + La stérilisation de tous les instruments était déjà réalisée dans deux autoclaves de classe B (norme hospitalière) avec un cycle PRION.

Nous avons procédé à la mise sous sachets des instruments et actualisé la traçabilité.